Tarifs intervention au 01/01/2026 (tarifs HT)

Travaux d'entretien/contrôle

Visite préalable obligatoire de conformité installation avant tout suivi par notre société (rayon de 30 km) : 60 €

Etablissement d'un rapport si non-conformité : 30 €

Entretien annuel chaudière bois/granulés < 38 kW (déplacement jusqu'à 50km): 250 €
Entretien annuel chaudière bois/granulés > 40 kW (déplacement jusqu'à 50km): 280 €
Déplacement en sus >50km (voir tarifs déplacement)

Marques : Froling, Hargassner, Okofen (autres nous consulter)

Entretien poêle granulés (ramonage non compris): 125 €, déplacement en sus >30km

Entretien/contrôle chauffe-eau solaire (CESI) : 60€, déplacement en sus >30km

Diagnostic, dépannage : 60 €/h

Travaux d'installation, mise en service, mise en conformité : sur devis

Tarifs déplacement

Zone 1 <15km : 15 €
Zone 2 <30km : 30 €
Zone 3<50km : 50 €
Au-delà 50 km : 1.4 €/km